

## LES FEMMES DU 18 MARS, LA MAMAN OU LA PUTAIN ?



ILS N'EMPORTERONT PAS LES CANONS.

C'était tôt le matin et les femmes se lèvent tôt – il faut aller chercher le pain et le lait, et même, avant toute autre chose, l'eau. La troupe qui vient s'emparer des canons est bruyante. Les femmes sont des ménagères, des mères de famille – les vraies « femmes du peuple » comme « on » les aime, propres, honnêtes. Elles se glissent entre les soldats, elles leur donnent à manger, à boire, elles sont maternelles. Les soldats mettent crosse en l'air. Les canons sont saufs.

Cette histoire a été racontée des milliers de fois.

Elles ont joué leur rôle. Il ne leur reste plus qu'à rentrer faire leur ménage, s'occuper de leurs enfants. Les autres s'occuperont de la révolution et de la prise du pouvoir.

Oui, mais... c'est qu'elles sont encore là, les femmes, et même qu'elles prennent part à la fête, l'après-midi, quand on – la foule – décide d'exécuter les généraux Clément Thomas et Lecomte.

Voyez comment s'en tire, non pas Alexandre Dumas fils, ni Maxime Du Camp, mais un auteur réputé communard, un blanquiste, Gaston Da Costa, que j'ai très envie de qualifier de jeune con (mais je ne le fais pas, d'ailleurs, (suite p.3)

SI C'EST LE COMITÉ CENTRAL DE LA GARDE NATIONALE (DES HOMMES) QUI A OCCUPÉ LES LIEUX DU POUVOIR LAISSÉS VACANTS PAR LA FUITE DE THIERS ET DU GOUVERNEMENT À VERSAILLES DANS L'APRÈS-MIDI DU 18 MARS 1871, CE SONT BIEN DES FEMMES QUI ONT JOUÉ LE PREMIER RÔLE DANS LA NEUTRALISATION DES SOLDATS (LIGNARDS) ENVOYÉS ENLEVER LES CANONS DE MONTMARTRE – PREMIER ACTE DE CETTE JOURNÉE.

### ÉDITORIAL

#### LES FEMMES ET LA COMMUNE

De leur rôle éminent et décisif, le 18 mars 1871, face à la troupe versaillaise, jusqu'aux dernières barricades de la Semaine sanglante, les femmes écriront des pages importantes de la trop courte Commune de Paris.

De leur émergence dans les mobilisations populaires et, pour certaines, leur implication physique dans les combats, en passant par leur affirmation politique dans les clubs



et dans des secteurs importants comme l'enseignement, elles finiront par payer un lourd tribut.

Ce sont de véritables procès en sorcellerie dont elles seront victimes, à l'issue de la Semaine sanglante et dans les mois qui suivront.

Ce numéro, dont le dossier est consacré aux femmes et la Commune, nous offre ainsi l'occasion de revenir sur plusieurs points de l'histoire des femmes, durant la Commune de 1871.

Michèle Audin revient sur le rôle essentiel des femmes lors de la journée du 18 mars et fait également retour sur la revendication « À travail égal, salaire égal » qui avait émergé, dès avant la Commune chez les militants les plus éclairés, mais n'a jamais vraiment été mis en pratique, durant les 72 jours.

Michèle Riot-Sarcey tire le fil de la peur des femmes, lorsqu'elles s'organisent, des « tricoteuses » de la Révolution française aux « pétroleuses » de la Commune. Hélène Hernandez met en perspective, les luttes des femmes de la Commune et celles d'aujourd'hui.

Comme l'indiquait Mathilde Larrère dans un entretien à *Libération* (mars 2019) que nous avons repris dans le n°2 d'*Actualité(s) de la Commune*: « (...) Chaque révolution ouvre des possibles pour les femmes et elles s'en sont toujours saisi, notamment en s'organisant de manière non mixte, en écrivant, en prenant la parole... Les grandes revendications sociales du XIX<sup>e</sup> siècle ont été portées par les femmes autant que par les hommes, et on ne le dit pas assez. Quand les révolutions meurent, elles sont les premières victimes: il y a toujours un double retour à l'ordre, politique et sexiste. »

Vive la Commune !

Pour nous rejoindre ou nous envoyer des contributions :  
[www.faisonsvivre lacommune.org](http://www.faisonsvivre lacommune.org)  
[faisonsvivre lacommune@laposte.net](mailto:faisonsvivre lacommune@laposte.net)

Actualité(s) de la Commune  
Lettre d'informations de l'association  
Faisons vivre la Commune !

C/O Maison de la Vie Associative et Citoyenne  
du 20<sup>e</sup> arrondissement - Boîte 112  
18 rue Ramus - 75020 PARIS

Directeur de la publication : Marc Plocki

Les articles signés n'engagent pas le point de vue du comité de rédaction d'*Actualité(s) de la Commune*.

## AUTOMNE 2019

### SOMMAIRE

#### DOSSIER LES FEMMES ET LA COMMUNE

LES FEMMES DU 18 MARS, LA MAMAN OU LA PUTAIN P. 1

MICHÈLE AUDIN

DE LA « TRICOTEUSE » À LA « PÉTROLEUSE » P. 4

MICHÈLE RIOT-SARCEY

À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL ? P. 9

MICHÈLE AUDIN

QUEL HÉRITAGE DES COMMUNARDES EN 2019 ? P. 10

HÉLÈNE HERNANDEZ

LECTURE : « LES PÉTROLEUSES » D'ÉDITH THOMAS P. 12

MICHÈLE AUDIN

#### ENTRETIEN AVEC...

VICTOR HUGO ET LA COMMUNE DE PARIS P. 14

MAURICE RAJSFUS

#### 2021 SAISON COMMUNARDE

APPEL À CONTRIBUTIONS P. 17

IMAGINONS L'ORGANISATION ET LE DÉROULEMENT DE  
LA « SAISON COMMUNARDE » DU PRINTEMPS 2021

#### COMMUNALISTES-PORTRAITS

LOUISE P. 18

ÉLOI VALAT

#### LA COMMUNE EN CHANTANT

LA SEMAINE SANGLANTE P. 19

#### LECTURES

ÉCOLE LAURENCE DE COCK P. 20

L'ŒUVRE DU TEMPS LUDIVINE BANTIGNY P. 21

LES BESOINS ARTIFICIELS RAZMIG KEUCHEYAN P. 21

IL ÉTAIT UNE FOIS LES RÉVOLUTIONS MATHILDE LARRÈRE P. 22

BIBLIOGRAPHIE DE TITRES DISPONIBLES  
SUR LES FEMMES ET LA COMMUNE DE PARIS P. 23

## LES FEMMES DU 18 MARS, LA MAMAN OU LA PUTAIN ?

quand il a écrit ce texte, il n'était plus si jeune, il avait même eu le temps d'avoir été boulangiste et antidreyfusard...):

«Oui, mais ces furies ne sont pas les femmes de tout à l'heure. [...] Aux épouses, aux mères, a succédé, dans cette foule très mêlée qui va escorter jusqu'aux buttes les prisonniers du Château-Rouge, l'horrible phalange des filles soumises et insoumises, venues du quartier des Martyrs ou sorties des hôtels, cafés et lupanars, alors si nombreux sur les anciens boulevards extérieurs.

Au bras des lignards, accompagnées de la légion des souteneurs, elles ont surgi, triste écume de la prostitution sur le flot révolutionnaire, et les voilà s'enivrant à tous les comptoirs, hurlant leur gueuse joie de cette défaite de l'autorité caractérisée pour elles par la Préfecture de police et les mouchards.

Ce sont elles, et joignez-y quelques pauvresses démoralisées par les atteintes délétères de la misère, qui, à l'angle de la rue Houdon, dépècent la chair, chaude encore, du cheval d'un officier tué quelques instants auparavant.

Toutes se répandront dans Montmartre, promenant leur ivresse, leur folie haineuse, et feront une abominable escorte au malheureux Lecomte et à ses officiers lorsqu'ils graviront le calvaire des Buttes.»

Ouf!... On respire, n'est-ce pas?

C'est simple, il y a les gentilles ménagères du matin – qui nourrissent les lignards – et les méchantes mégères de l'après-midi – qui arrivent au bras des (mêmes?) lignards. Ou peut-être est-ce trop simple?

Le manichéisme n'est jamais une grille d'analyse acceptable.

Est-il vrai qu'il existait deux populations de femmes vraiment disjointes? La maman (jusqu'à l'idéal de la «vierge rouge»...) et la putain? Parmi les mères de famille, combien se sont prostituées un jour de grande misère? N'avait-on pas inventé, pour décrire cela, qui était fréquent, la notion de «cinquième quart» de la journée de travail? N'y a-t-il pas eu des femmes «soumises», comme on appelait les prostituées, qui se sont révélées «insoumises» au point de défendre la Commune, parfois jusqu'à la mort?

Retour au 18 mars. Il y a eu ce moment d'immense tension, tôt le matin, il y avait déjà eu un mort, un garde national, tué par la troupe, Lecomte ordonnait à ses soldats de tirer:

«Fusillez-moi cette canaille!»

Qu'allaient-ils faire? Et la résolution de cette tension quand, enfin, les lignards ont mis crosse en l'air. Ensuite, il faut s'occuper des canons. Nous savons, mais elles ne savent pas, que le gouvernement va quitter Paris. Personne ne sait, même pas le Comité central, que le Comité central va prendre le pouvoir. Et elles rentrent chez elles sans se préoccuper de la suite? Difficile à croire, non?

Ces «mères de famille» ne descendent-elles pas d'autres mères de famille, celles qui avaient chanté joyeusement

«Ah! ça ira, ça ira, ça ira,  
Les aristocrates à la lanterne;



LA GUILLOTINE INCENDIÉE.

Ah! ça ira, ça ira, ça ira,

Les aristocrates on les pendra;

Et quand on les aura tous pendus,

On leur fichera la paille au c...,

Imbibée de pétrole, vive le son, vive le son,

Imbibée de pétrole, vive le son du canon»

quatre-vingts ans plus tôt? C'est à nouveau une fête, ah! ça ira! Et, au lieu de promener le bœuf gras – une festivité populaire supprimée pour le Mardi gras de 1871 (le 21 février) –, promener des généraux.

Entendons-nous: je suis contre l'exécution de qui que ce soit, et d'ailleurs ces femmes l'étaient aussi. Ne sont-ce pas elles (ou leurs semblables) qui, dix-neuf jours plus tard, ont aidé à brûler la guillotine dans un autre quartier populaire?

Nous sommes contre les exécutions, elles et moi, mais voilà, il y a ces deux généraux méprisants, pleins de morgue, Lecomte et Clément Thomas, vraiment odieux, demandez leur avis aux soldats de Lecomte – d'ailleurs ce sont ces soldats qui ont effectivement tué ces deux crapules galonnées (car c'en étaient).

«Promener dans les rues un général hautain qui a perdu son cheval, son régiment, sa bataille, c'est aussi la joie. C'est ce qu'on a fait avec Lecomte, le général dont les soldats avaient mis crosse en l'air, à Montmartre, le 18 mars. Une tradition carnavalesque. Liesse populaire et colère. Exécution du général», ai-je écrit dans le roman *Comme une rivière bleue*. ■

**MICHÈLE AUDIN**

Le passage de Da Costa cité ci-dessus l'est aussi dans *Louises*, d'Éloi Valat, qui m'a gentiment prêté l'image qui accompagne ce texte et sert ici de couverture; il est cité aussi dans *Les «Pétroleuses»*, d'Édith Thomas.

Livres cités ou utilisés

- Gaston Da Costa, *La Commune vécue* (trois volumes), Ancienne Maison Quantin, 1903-1905.
- Michèle Audin, *Comme une rivière bleue*, L'arbalète-Gallimard, 2017.
- Éloi Valat, *Louises, les femmes de la Commune*, Bleu autour, 2019.
- Édith Thomas, *Les «Pétroleuses»*, Gallimard (1963), réédition L'Amourier, 2019.

# DE LA « TRICOTEUSE » À LA « PÉTROLEUSE »

## OU LES FIGURES RÉPULSIVES DE LA « FEMME PUBLIQUE »



UNE SÉANCE DU CLUB DES FEMMES DANS L'ÉGLISE  
SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS - GRAVURE DE FRÉDÉRIC LIX  
POUR LE MONDE ILLUSTRÉ DU 20 MAI 1871.  
BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS.

L'image de la pétroleuse s'impose au lecteur : d'abord intéressé par l'histoire de la Commune, le regard du spectateur est aussitôt détourné du côté de l'excès par les caricatures qui immédiatement recouvrent l'événement. La représentation de la pétroleuse choque l'imagination et permet d'occulter, par substitution, les pratiques publiques de femmes, nombreuses, différemment engagées dans ce moment d'exceptionnelle agitation que fut la Commune de Paris. Le mot, bientôt le mythe, concentre, à lui seul, l'ensemble des rejets provoqué par « l'utopie » communarde : l'exaltation, la violence, l'hystérie, le tout figure l'inadmissible, l'acte qui n'aurait pas dû être. L'opprobre est général et touche directement les communards. Pourraient-ils accéder au statut de sujets de l'histoire de France ? Devenir des défenseurs de la République ? L'idée même affole les hommes d'ordre qui, au lendemain de la Semaine sanglante, cherchent à évacuer du passé politique la subversion parisienne ; en aucune manière, elle ne doit s'inscrire dans la mémoire collective comme moment fondateur de la III<sup>e</sup> République. « On assistera, pendant quelques semaines à Versailles à un extraordinaire déchaînement d'hystérie, soigneusement alimenté par une certaine presse, *Le Figaro*, *Le Gaulois*, les feuilles monarchistes. De grands écrivains y cédèrent (...), George Sand (...), Flaubert, Zola, comme tant de républicains, étaient partagés : la Commune ne venait-elle pas de compromettre la si fragile République ? Déchiré, un Michelet avait ce cri si douloureux : quand on s'est appelé la Commune, on n'en détruit pas le vivant symbole. »<sup>1</sup> Charles Seignobos, historien républicain s'il en est, à la source des méthodes modernes de la recherche historique, participe à cette mise à l'écart : la Commune de Paris n'est pas analysée en tant qu'événement politique, elle est aussitôt présentée comme un produit étranger, une aberration. Soutenue par la tendance socialiste, marquée par l'influence allemande, elle « resta une assemblée insurrectionnelle regardée en France comme un ramassis d'aventuriers, sans caractère politique ; ses partisans qui s'appelaient eux-mêmes fédérés restèrent connus sous le nom de communards. Ils ne furent même pas reconnus comme belligérants »<sup>2</sup>. La redoutable efficacité du silence

1. Jacques Rougerie, *La Commune de 1871*, Paris, PUF, 1998, p. 119.

2. Charles Seignobos, *Histoire sincère de la nation française, essai d'une histoire de l'évolution du peuple français*, Paris, Rieder, 38<sup>e</sup> édition, 1934, p.390.

permet, à coup sûr, d'effacer toute trace des combats politiques de ceux dont on dénie le rôle historique. Quant à leurs femmes, il est préférable de n'en rien dire pour ne pas risquer l'amalgame entre ces êtres proches de l'animalité et les autres femmes: « Passons sous silence les exploits des pétroleuses, et disons avec Alexandre Dumas fils qu'il vaut mieux ne point parler de ces femelles par respect pour les femmes, à qui elles ressemblent – quand elles sont mortes! »<sup>3</sup>

Les massacres, les incendies de Paris, particulièrement celui de l'Hôtel de ville, ont impressionné les témoins, plus qu'il n'est permis de le penser; Malvina Blanchecotte constate « l'impuissance du langage » pour dire ce qu'elle a vu: « Ce que gémit mon silence, ce que songe ma pensée, dans cette suite non interrompue de réciproques massacres, au milieu de cette odieuse guerre civile, aucune plume, surtout la mienne, ne saurait l'écrire. »<sup>4</sup> Difficile ensuite de retrouver les traces des ambulancières, des cantinières, des soldats, des militantes de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, des oratrices des clubs: toutes se perdent dans les dédales des invectives et des rejets qui visent une pratique politique plus que singulière. À la fois honnie des versaillais et autres monarchistes, l'expérience de la Commune est également repoussée par les libéraux car elle fait tache dans la tradition républicaine qui commence à se construire une histoire lisse; une histoire largement reconstruite du point de vue des républicains modérés, une histoire qui gomme les tensions par le déni des exclusions.

Au cours des procès qui se sont succédé, une avalanche d'insultes s'est déversée sur les insurgés, particulièrement sur les femmes, présentées comme des « créatures indignes », des « héroïnes de l'immoralité », du « vol et de l'incendie » qui mettent en péril la « pureté de l'enfance ». L'éducation des filles est rendue responsable des écarts de ces femmes, jugées incapables de rester à leur place pour assumer la seule fonction qui leur incombe: celle d'épouse et de mère. L'idée « d'émancipation » est rendue responsable des excès. « Et voilà où conduisent toutes les dangereuses utopies », s'exclame le capitaine Jouenne dans son réquisitoire, « l'émancipation des femmes prêchée par des docteurs, qui ne savaient pas quel pouvoir il leur était donné d'exercer et qui, aux heures des soulèvements et des révolutions, voulaient se recruter de puissants auxiliaires. »<sup>5</sup>

Très tôt les « excentricités » révolutionnaires des « citoyennes » républicaines des années 1792-93 sont réactualisées. Claire Lacombe, Pauline Léon, mais aussi Théroigne de Méricourt, au destin tragique et dont la mort à Charenton est marquée du sceau de la déchéance, figurent le portrait idéal des « enragées » qui deviennent ainsi comptables de l'agonie de la Révolution. Olympe de Gouges, l'inclassable, rendue célèbre par le défi lancé à ses bourreaux, se transforme en une « malheureuse toquée » qui « barbouilla si inutilement tant de papier » en rédigeant, notamment, la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, le « tribunal révolutionnaire l'envoya au rasoir national, le 3 novembre 1793 »<sup>6</sup>. Bientôt ces femmes, également inconvenantes, sont oubliées. Leur nom même disparaît du réel de l'histoire.



THÉROIGNE DE MÉRICOURT.

L'effacement ou la surimposition d'interprétations fantaisistes est d'autant plus nécessaire que la « femme révolutionnaire est porteuse », selon les frères Goncourt par exemple, « de toutes les tares d'une époque » qu'ils souhaitent révolue. « Aussi est-elle toujours pitoyable. En se lançant dans l'action politique, elle cesse d'être femme pour se déguiser en citoyen romain et, en défendant de belles idées émancipatrices, elle fait preuve de ridicule. »<sup>7</sup>

Les individus se perdent dans l'ombre des personnages masculins et leurs identités, chassées des annales de l'histoire, incarnent autant de blancs que les historiennes doivent laborieusement éclairer. Reste l'idée, sous forme d'une représentation négative de femmes peu économes de leurs paroles publiques: elle traverse l'histoire sous la forme d'une image, en apparence paisible, celle de tricoteuse. À peine énoncé, pourtant, le mot signifie la dérision et suscite le rire, non celui de l'humour mais celui de la gêne, de l'inutile ou du dégoût. Les tricoteuses ont,

3. Baron Marc de Villiers, *Histoire des clubs de femmes et des légions d'Amazones, 1793-1848-1871*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1910, p. 412.

4. Cité par Christine Planté, *Le Récit impossible: « Malvina Blanchecotte, Tablettes d'une femme pendant la Commune », Écrire la Commune, témoignages, récits et roman (1871-1931)*, études critiques recueillies et présentées par Roger Bellet et Philippe Régner, Tusson, Charente, Du Lérot, 1994.

5. Cité par Edith Thomas, *Les « Pétroleuses »*, Paris, Gallimard, 1963, p. 203.

6. Baron Marc de Villiers, *op. cit.*, p. 11.

7. Élisabeth Roudinesco, *Théroigne de Méricourt, une femme mélancolique sous la Révolution*, Paris, Seuil, 1989, p. 223.



ANDRÉ LÉO, ÉLISABETH DMITRIEFF ET MALVINA BLANCHECOTTE..

en effet, précédé les pétroleuses, elles n'en étaient pas moins dangereuses en manifestant leur indocilité au regard de leurs adversaires, nombreux, surtout après 1794. « Devancé par l'expression furies de la guillotine, c'est pourtant ce mot qui a survécu pour désigner les militantes populaires. » Le tricot, objet de la femme au foyer par excellence, est déplacé dans les tribunes de l'Assemblée ; cet écart, à lui seul, signifie l'acte insolite commis par une femme qui déroge aux règles de la bienséance ; « la tricoteuse évoque des sentiments de violence, de haine, de mort, de sang ; et c'est sous les yeux de tous, dans les tribunes publiques qu'elle s'active »<sup>8</sup>. La tricoteuse permet de faire triompher l'imaginaire sur une réalité profondément diversifiée : les citoyennes républicaines révolutionnaires ne sont pas identifiables aux tricoteuses, et Olympe de Gouges ne peut être assimilée aux femmes qui fouettèrent publiquement Théroigne de Méricourt. Cependant, on sait que les femmes en groupe suscitent la peur, peur incontrôlable, peurs ancestrales, investies de tous les fantasmes. Mais peur utile à la mise à l'écart de ces femmes d'exception qui osèrent réclamer la qualité de citoyennes et surtout qui se sont arrogé le droit d'appartenir à l'universel humain. La trace des tricoteuses apparaît suffisamment dérisoire pour déconsidérer les pratiques politiques des femmes. Ainsi sont légitimées les atteintes aux droits communs dont se sont rendus coupables les révolutionnaires eux-mêmes. Le 29 brumaire an II (19 novembre 1793), le *Moniteur universel* présente la sentence du tribunal révolutionnaire en offrant aux femmes l'exemple d'Olympe de Gouges dont l'exécution n'est qu'une mesure de justice « impartiale » : Olympe de Gouges, « née avec une imagination exaltée prit son délire pour une inspiration de la nature. Elle commença par déraisonner et finit par adopter le projet des perfides qui voulaient diviser la France ; elle voulut être homme d'État, et il semble que la loi ait puni cette conspiratrice d'avoir oublié les vertus qui conviennent à son sexe ».<sup>9</sup>

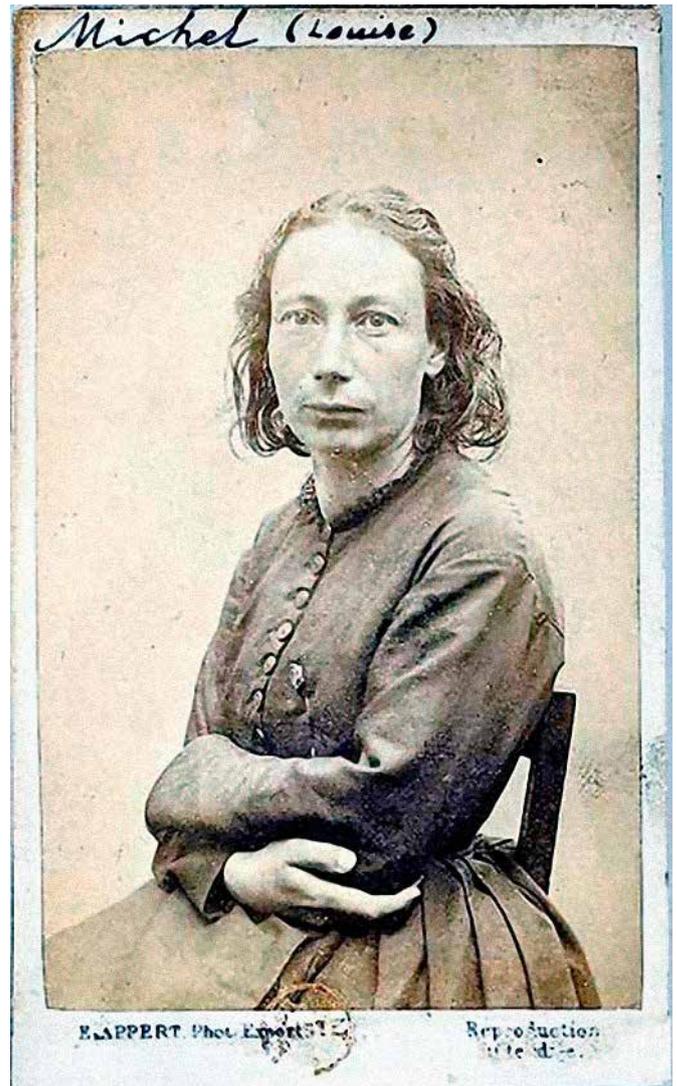
Dans le même esprit, que n'a-t-on pas écrit sur Louise Michel, cette virago, surnommée la vierge rouge, « nouvelle Théroigne », selon les journaux de l'époque, « qui remplaçait les cantiques par *La Marseillaise* et *Le Chant du départ* » : cette « louve avide de sang » ose défier le tribunal, lors de son procès, en décembre 1871 – procès attendu par tous les observateurs. On cherchait alors à découvrir le vrai visage de « l'inspiratrice », « le souffle révolutionnaire de la Commune ».<sup>10</sup> Elle ne déçoit pas : « Puisqu'il semble que tout cœur qui bat pour la liberté n'a droit qu'à un peu de plomb, j'en réclame ma part, moi. Si vous me laissez vivre, je ne cesserai de crier vengeance et je dénoncerai à la vengeance de mes frères les assassins de la Commission des Grâces... » Elle le fera. Son témoignage est précieux sur ces espaces de combat investis de tous les délires, et que Victorine B., pourchassée par les versaillais comme pétroleuse, qualifie tout simplement de lieux de défense de la République<sup>11</sup> : « Les légendes les plus folles coururent sur les pétroleuses. Il n'y eut pas de pétroleuses. Les femmes se battirent comme des lionnes, mais je ne vis que moi criant le feu ! le feu ! devant ces monstres. »<sup>12</sup>

Tous les témoins sont formels, les pétroleuses ne sont que l'émanation d'une hystérie collective, les conseils de guerre ne parvinrent même pas à en exhiber une seule ; ce ne sont que des « êtres chimériques » analogues aux « salamandres et aux elfes », selon Lissagaray. Maxime Ducamp lui-même accueille les rumeurs les concernant avec la plus grande circonspection, les pétroleuses ne sont que légende à peine suffisante pour exorciser la peur, telle la Grande Peur de 1789, qui s'empare alors des bourgeois parisiens. Mais les braises ont été attisées par les journaux versaillais et la rumeur s'embrace au point de reconstruire une histoire fictive sur les ruines de la Semaine sanglante. L'imagination s'enflamme, des témoins sont invoqués par *Le Figaro* pour répandre l'image de la communarde munie de « boîtes » pleines de pétrole qu'elle lance sur les

bâtiments; les propriétés individuelles ou collectives sont atteintes indistinctement; la danse des sorcières n'est pas loin. Karl Marx donne son point de vue sur le sujet au *New York Herald*, le 3 août 1871: « Cette histoire est une des plus abominables machinations qu'on ait jamais inventées dans un pays civilisé. Je suis sûr que pas une femme, pas un enfant ne pourrait être accusé, avec la moindre apparence de preuve, d'avoir répandu du pétrole dans des maisons, ou d'avoir essayé d'incendier quelque chose; et cependant on en a fusillé des centaines pour cela et déporté des milliers à Cayenne. Tout ce qui a pu être brûlé l'a été par des hommes. » Le reporter du *New York Herald* répond: « Je dois dire que j'en suis aussi convaincu. Je n'ai encore jamais rencontré une seule personne qui ait réellement vu une femme ou un enfant avec du pétrole. »<sup>13</sup>

Le mythe de la pétroleuse a pris corps au cours des procès réservés à « ces messalines et autres « bacchantes ivres », accusées d'avoir participé à l'émeute et à l'incendie »; aucune preuve formelle n'a pu être versée à leur dossier, mais l'accusation va transformer ces femmes du peuple en enragées, semblables aux citoyennes révolutionnaires. Parmi les combattantes arrêtées, on découvre des ouvrières, cartonniers, couturières, journalières, deux autres ont eu maille à partir avec la justice pour délits de droit commun. Belle occasion pour reconnaître les monstres chers à Lombroso et aux aliénistes de l'époque qui perçoivent dans la Commune les stigmates de la dégénérescence sociale. Si la figure de la pétroleuse, savamment orchestrée, a pu servir la cause des bâtisseurs du Sacré-Cœur, les femmes de la Commune ont cherché à défendre leur République, une république peut-être plus solidaire, plus égalitaire, la République démocratique et sociale, chère aux insurgés de Juin 1848.

Victorine (Brocher-Rouchy), cantinière puis ambulancière, n'a pas franchi les portes de la postérité, malgré son courage et son dévouement; condamnée à mort comme incendiaire, elle échappe à ses tortionnaires qui dans leur hâte fusillèrent sur place, comme ils fusillèrent Varlin, une autre pétroleuse, qui ressemblait quelque peu à celle qu'ils pourchassaient. « Morte vivante », comme elle se nomme, elle échappe à la répression en s'exilant en Suisse. En 1909, à 71 ans, elle se décide à rédiger ses Mémoires, encouragée par ses amis anarchistes. Elle raconte tout simplement son combat, dans le dessein de « sauver la République ». Elle ne connaissait pas Louise Michel, pas plus que le mouvement féminin; jamais elle n'avait assisté à une réunion publique, elle se contenta de participer à la lutte commune en soignant les blessés et en portant haut le drapeau des insurgés. [\*] Elle raconte la semaine terrible, vécue en femme presque solitaire: « Je continue ma route, je traverse le canal; dans mon parcours je vois des horreurs. On veut me forcer d'enlever des pavés à chaque barricade. Je ne réponds pas, je file; me prenant pour un gamin, on me laisse passer. Inutile de dire qu'entre toutes les barricades il y avait des cadavres, les femmes étaient assez nombreuses. (Ces femmes héroïques n'étaient pas venues expirer là pour le plaisir, comme l'ont écrit certains écrivains bien-pensants. Les courtisanes de haut et de bas étage ne seraient pas venues se fourvoyer au milieu de nos luttes, elles n'y auraient rien gagné. ) »<sup>14</sup> Cette modeste



8. Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses, les femmes du peuple à Paris, pendant la Révolution française*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1988, p. 14.

9. Paule-Marie Duhet, *Les Femmes et la Révolution, 1789-1794*, Paris, Archives Julliard, 1971, p. 205.

10. Voir Édith Thomas, *op. cit.*, particulièrement le chapitre intitulé: « Y eut-il des pétroleuses? »

11. Victorine B., *Souvenirs d'une morte vivante*, Paris, François Maspéro, 1976. Réédité en 2019 par Libertalia.

12. Louise Michel, *La Commune*, Bibliothèque sociologique, Paris, PV Stock, 1898, p. 274, cité par Édith Thomas, *op. cit.*, p. 191.

13. Édith Thomas, *op. cit.*, p. 193.

14. Victorine B., *op. cit.*, p. 213. Voir Michèle Riot-Sarcey, « La mémoire des vaincus, l'exemple de Victorine B. », *Écrire la Commune, témoignages récits et romans*, *op. cit.*

[\*] Note de la rédaction. Elle fut néanmoins membre de la section parisienne de l'Association internationale des travailleurs dès sa création en 1864 et participa à la création d'une boulangerie coopérative en 1867 dans le quartier de La Chapelle.

voix n'a guère été entendue par les contemporains qui, pour certains, commencent à se familiariser avec les discours critiques de la conférencière Louise Michel, de retour d'exil en Nouvelle-Calédonie, le 9 novembre 1880 ; mais la plupart continuent à méconnaître l'action réelle des femmes de la Commune. « Fort turbulentes », au dire d'Émile Zola, les femmes de la Commune ont, cependant, largement payé leur tribut à la répression. Sans compter les fusillées de la Semaine sanglante, 1 051 femmes ont été déferées au Conseil de guerre – la majorité a été renvoyée par non-lieu. On retiendra surtout le jugement porté par Dumas fils sur ces insurgées : « (...) Presque toutes les prévenues joignaient à une ignorance la plus complète le manque de sens moral (...). Toutes ou à peu près sont perdues de mœurs, même les femmes mariées. » En vérité, l'attention portée à la profession des présumées communardes montre que 37 % des inculpées travaillent dans le vêtement et le textile, 8 % dans la chaussure et les gants, 4 % dans l'article de paris ; 13 % sont blanchisseuses et repasseuses, 10 % des journalières, 11 % des domestiques ; 8 % tiennent des petits commerces. En bref, ces « singulières » insurgées sont très représentatives de la population ouvrière parisienne.<sup>15</sup> Actives, indociles, soldats, résistantes, au club comme au front, les femmes de la Commune sont partout à la fois et pourtant chacune tient son rôle. Beaucoup d'entre elles resteront anonymes. Quelques-unes émergent de l'ombre : le 8 septembre 1870 paraît un appel « Aux femmes de Paris » signé de plusieurs citoyennes dont Mmes Demeure, Lebehot, Louise Michel, Octavie Tardif. Le 22 septembre, des femmes appellent à manifester pour réclamer le droit d'aller aux remparts relever les blessés. On trouve là André Léo, Louise Michel, Blanche Lefèbvre, Cécile Fanfernot, Jeanne Alombert. L'appel est à l'initiative du Comité de vigilance des femmes de Montmartre. Des réseaux s'organisent autour de personnalités, comme le Comité de la rue d'Arras de Jules Allix, par exemple, d'orientation fouriériste, d'où émerge la figure d'Anna Korvin-Kroukovskaïa, émigrée russe, connue également sous son nom de mariage, Anna Jaclard. Quelques-unes poursuivent leur tâche d'éducatrices commencée sous le second Empire, telles Victoire Tynaire, Hortense Urbain ; André Léo est la plus présente, mais aussi Anna Jaclard, Mmes Reclus et Sapia et sans doute quelques autres. Une Société d'éducation nouvelle se constitue avec Maria Verdure, Henriette Garoste, Louise Laffitte, qui propose une refonte générale des programmes en avril 1871. Beaucoup de femmes s'activent dans les comités de quartiers.

Les combattantes les plus téméraires prennent les armes ; elles sont citoyennes républicaines révolutionnaires, à l'instar de celles de 1793. La légion des fédérées du XII<sup>e</sup> arrondissement comprenait un détachement de femmes, Catherine Rogissard en était le porte-drapeau. Pendant la Semaine sanglante, des groupes mais aussi des personnalités féminines participèrent à la défense des barricades : on note la présence de Nathalie Lemel aux barricades de la place Blanche et de la place Pigalle.<sup>16</sup>

### *Il ne semble pas que la question des droits politiques des femmes ait été débattue alors.*

Vigilantes, elles sont particulièrement attentives au sort des travailleuses. Sans doute le comité le plus actif pendant la Commune fut-il celui de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, constitué le 11 avril par un groupe de citoyennes dont Élisabeth Dmitrieff et Nathalie Lemel.<sup>17</sup> Le 17 mai, elles lancent un appel aux ouvrières dans le but d'élire, parmi les corporations, des déléguées pour constituer des chambres syndicales.

Plutôt mobilisées pour la cause commune, la plupart d'entre elles ne revendiquent aucun droit politique. De fait, pendant la Commune l'exclusion des femmes du droit de cité perdure. Elles se nomment citoyennes, mais « oublient » d'en réclamer le statut. À l'exception d'André Léo qui évoque théoriquement le problème, il ne semble pas que la question des droits politiques des femmes ait été débattue alors. André Léo éclaire les raisons de ce silence : « Il faudrait cependant raisonner un peu : croit-on pouvoir faire la Révolution sans les femmes ? La première Révolution leur décerna bien le titre de citoyennes ; mais non pas les droits. Elle les laissa exclues de la liberté, de l'égalité (...). Quand trouvera-t-on que cela a assez duré ? (...) Pourquoi cela ? (...) C'est que beaucoup de républicains – je ne parle pas des vrais – n'ont détrôné l'empereur et le Bon Dieu que pour se mettre à leur place. Et, naturellement, dans cette intention, il leur faut des sujets, ou tout au moins des sujettes... »<sup>18</sup>

C'est pourquoi, si les combattants de la Commune sont restés dans l'ombre de l'histoire républicaine, les femmes n'en ont été que l'estompe. Citoyennes l'espace de quelques semaines, elles ne figurent pas dans les lieux de mémoire, pas même au mur des Fédérés ; le réel de leur utopie combattante fut largement projeté vers l'illusion d'un non-événement au profit de la représentation scandaleuse de la pétroleuse. ■

**MICHÈLE RIOT-SARCEY**

15. Jacques Rougerie, « 1871 : La Commune de Paris », Encyclopédie politique et historique des femmes, dir. : Christine Fauré, Paris, PUF, 1997, pp. 405-431.

16. Voir Alain Dalotel, « La barricade des femmes », La Barricade, actes du colloque organisé par le Centre de recherche d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle et la Société d'histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle, 17-18-19 mai 1995, dir. Alain Corbin et Jean-Marie Mayeur, Publications de la Sorbonne, Paris, 1997.

17. Voir l'article de Jacques Rougerie, « La Commune de Paris », cité plus haut.

18. André Léo, « La Révolution sans la femme », *La Sociale*, lundi 8 mai (18 Floréal, an 79), n° 39.

Je remercie Alain Dalotel pour ses remarques sur la place des femmes pendant la Commune.

# À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL ?

**A**près la parution de *Comme une rivière bleue* et à propos de ce livre, j'ai participé à de nombreuses discussions, dans des librairies, des bibliothèques... sur le livre, mais aussi sur la Commune de Paris.

Une des nombreuses questions qui m'ont été posées portait sur les aspects « féministes » de la Commune, et notamment sur le slogan « À travail égal salaire égal ».

J'ai bien vu, au cours de ces discussions, que tel ou tel participant était mécontent lorsque je disais: non, je n'ai vu nulle part formulé le principe «à travail égal salaire égal» dans les procès-verbaux des réunions de la Commune.

Pour nous faire plaisir, à mes interlocuteurs et à moi, j'ai plusieurs fois lu la claire et nette déclaration d'Eugène Varlin, en 1867 :

« M. Varlin, relieur, croit que la femme doit travailler et doit être rétribuée pour son travail. Il croit que ceux qui veulent lui refuser le droit au travail veulent la mettre pour toujours sous la dépendance de l'homme. Nul n'a le droit de lui refuser le seul moyen d'être véritablement libre. Elle doit se suffire à elle-même, et comme ses besoins sont aussi grands que les nôtres, elle doit être rétribuée comme nous-mêmes. Que le travail soit fait par un homme, qu'il soit fait par une femme: même produit, même salaire.

Par ce moyen, la femme ne fera pas baisser le salaire de l'homme, et son travail la fera libre ! »

Une déclaration d'Eugène Varlin, tout seul, en 1867 – et pas de « la Commune ». J'ai mentionné le cas des institutrices, d'ailleurs présent dans *Comme une rivière bleue*. J'ai essayé de parler de la néfaste et durable influence proudhonienne sur le mouvement ouvrier français.

Pour illustrer cette question, voici un de mes communards préférés, Albert Theisz. Ouvrier bronzier, membre de l'Association internationale des travailleurs, secrétaire de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières et comme tel jugé et condamné au « troisième procès de l'Internationale » en juillet 1870, membre de la Commune (il a fait fonctionner la poste), évadé de Paris et proscrit à Londres, de retour à Paris après l'amnistie en juillet 1880, vite embauché au journal *L'Intransigeant* (de Rochefort) pour un article « Le mouvement social » hebdomadaire, encore plus vite mort d'anémie (janvier 1881).

Le 18 octobre 1880, son article porte sur une grève d'ouvrières à la parfumerie Piver, à Aubervilliers. C'est un bel article, dans lequel Albert Theisz se montre très sensible aux agressions (sexuelles) dont sont victimes les ouvrières (en ce temps-là et dans ce milieu-là, on



1966, HERSTAL (BELGIQUE), MANIFESTATION DES OUVRIÈRES EN GRÈVE DE LA FABRIQUE NATIONALE.

subi(ssai)t en silence). Je ne le cite pas en entier (le journal est sur Gallica). Je me contente d'un extrait qui contient, en toutes lettres, la revendication « à travail égal salaire égal ». Mais... lisez tout le passage !

« [...] Les ouvriers typographes dans un procès sous l'Empire déclaraient qu'ils interdisaient le travail aux femmes parce qu'ils préféraient les laisser aux soins du ménage plutôt que d'en être réduits par leur concurrence à vivre à leurs dépens.

Comme les typographes, nous préférons la femme au foyer domestique plutôt qu'à l'atelier faisant concurrence à l'homme. Mais si nous ne pouvons obtenir gain de cause complètement, au moins nous sera-t-il permis de demander pour elle quelques considérations que sa nature exige. Au point de vue moral, un peu de respect, au point de vue matériel, pour un travail égal à celui de l'homme, salaire égal. [...]

(C'est moi qui souligne, bien sûr.) Treize ans après le « Nul n'a le droit de lui refuser le seul moyen d'être véritablement libre » de son ami Varlin...

Tout ça n'a pas empêché des femmes de participer à la Commune ! Voir l'article sur *Les Pétreuses*. ■

# QUEL HÉRITAGE DES COMMUNARDES EN 2019 ?

**S**i la lutte pour le droit de vote a pris autant d'ampleur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle a sans doute masqué bon nombre de revendications des communardes et de leurs actions plus ou moins spectaculaires. Mais, surtout, elle était portée par des femmes de la bourgeoisie ou de la petite bourgeoisie, bien instruites et au fait des événements outre-Manche ou outre-Atlantique, que leurs consœurs organisaient, souvent réprimées avec force. Les communardes, quant à elles, appartenaient à toutes les catégories de la population, mais surtout à celle des femmes du peuple exerçant les petits métiers du textile, – fileuse, couturière, boutonnaire, etc. –, ou ceux de la préparation et de la vente alimentaire – les métiers de bouche, laitière, chocolatière, etc. –, même si certaines d'entre elles, comme Louise Michel (1830-1905), étaient institutrices, ou d'autres, comme Élisabeth Dmitrieff (1851-1910), faisaient partie des catégories sociales bourgeoises, notamment l'aristocratie émigrée. Selon Louise Michel, elles furent plus de 10 000 à combattre, issues des faubourgs ouvriers. Parmi les déferées au conseil de guerre, on compta 756 ouvrières, 70 commerçantes, 4 institutrices.

## CITOYENNES SANS CITOYENNETÉ

Pourtant, en France, auteur d'un livre en 1869, *Les Droits de la femme*, Léon Richer (1824-1911) avait fondé la même année la revue *Les Droits des femmes*, puis, en 1870, l'Association pour le droit des femmes. Au même moment, Maria Deraismes (1828-1894), André Léo (de son vrai nom Victoire Léodile Béra, 1824-1900) et Louise Michel s'étaient regroupées au sein d'une Société pour la revendication des droits civils des femmes. L'intitulé de cette société indique clairement que les droits civils sont bien plus larges que le seul droit de vote dont les suffragistes, sous la houlette d'Hubertine Auclert, feront leur axe principal de revendication. Pour les communardes, l'accès à l'éducation des filles, la dénonciation de l'exploitation du travail des femmes avec un salaire équivalant à peine à la moitié de celui des hommes, l'éradication de la prostitution – phénomène qui se développe avec la misère économique –, les moyens pour maîtriser sa fécondité afin de ne plus mourir en avortant et réduire le nombre de ses enfants sont les priorités qui émergent sur les barricades ou dans les assemblées<sup>1</sup>.

Après un court intermède de quatre années, 1793 signe l'exclusion des femmes du politique : la guillotine pour Olympe de Gouges, la fermeture des clubs féminins. Citoyennes sans citoyenneté, les femmes se sont trouvées mineures à vie en 1804 au regard du Code civil, et ce jusqu'en 1965. Alors, en 1871, le choix de la visibilité de la violence politique constitue une condition de son

efficacité, et c'est pourquoi la représentation imagée fera des communardes des pétroleuses, prolongeant ainsi la figure des sorcières et la symbolique du feu. Comme toute personne participant à un mouvement social revendicatif se voit aujourd'hui qualifiée de violente dès lors que des vitrines sont brisées ou des poubelles enflammées.

## LA LUTTE CONTRE LA PROSTITUTION

À l'heure de Pékin + 25, c'est-à-dire vingt-cinq ans après la IV<sup>e</sup> Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue sous l'égide de l'ONU en 1995, réunie pour la lutte pour l'égalité, le développement et la paix, les pro-prostitution et les pro-life se mobilisent. La Commune de Paris est particulièrement sensible au problème de la prostitution. Les élus du XI<sup>e</sup> arrondissement feront fermer les maisons de tolérance dans cet arrondissement de Paris dès mai 1871. Il s'agissait de supprimer le trafic odieux de l'exploitation commerciale des femmes par des marchands sans scrupules profitant de la misère ouvrière. L'inscription des femmes prostituées et l'obligation qui leur était faite de se soumettre à une surveillance médicale furent abolies. La parenthèse communarde refermée, l'État revient avec soulagement à la case départ : les maisons closes sont rouvertes, avec la réglementation antérieure.

En Allemagne, aux Pays-Bas, sur la frontière espagnole... les Eros Centers et maisons d'abattage existent toujours, de même qu'aux abords des foyers de guerre même pour les armées de paix. Abolition 2012, qui a permis de regrouper de nombreuses associations féministes et d'obtenir la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, est régulièrement vilipendé par le Strass (Syndicat des travailleurs du sexe) et des organisations comme Médecins du monde, Aides, Act Up-Paris et une partie du Planning familial. Entre 1871 et 2016, il a fallu 145 années pour rétablir ce que les communard-e-s avaient instauré dans un arrondissement de Paris.

## DES REVENDICATIONS TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Nous pouvons prendre un autre exemple, celui des droits sexuels et reproductifs, cache-sexe international pour évoquer le droit à l'avortement et à la contraception. Il aura fallu attendre 1975 pour que soit promulguée la loi autorisant sous certaines conditions la pratique de l'avortement, après un mouvement illégal très important mené par le MLAC, Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, qui organisait des avortements dans les hôpitaux sous l'œil des caméras de la presse. Mais qui se souvient des femmes qui mouraient



BARRICADE SOUS LA COMMUNE, PLACE BLANCHE, PAR ARNAUD DURBEC, 1871, MUSÉE CARNAVALET.

après des pratiques abortives dignes de la boucherie? Qui se souvient du mouvement néo-malthusien qui se développa aux lendemains de la Commune?

Et le pantalon de Madeleine Pelletier (1874-1939), première femme psychiatre en France, a fait couler beaucoup d'encre! Mais déjà, sous la Commune, des femmes ont osé porter le pantalon, parce que plus pratique, en s'affranchissant de ce qui était considéré comme des bonnes mœurs, c'est-à-dire robe et corset. En février 2013, les Parisiennes ont enfin le droit de porter un pantalon même si elles ne tiennent pas un « guidon de bicyclette » ou « les rênes d'un cheval » ; l'interdiction, datant de 1800, n'avait plus aucune valeur juridique. Et pourtant combien de fillettes se sont vu interdire le pantalon à l'école dès lors que le thermomètre n'était pas descendu sous les 5°, et ce au moins jusqu'en 1968!

Les femmes de la Commune réclamaient également du pain et des salaires égaux à ceux des hommes. Le 18 mai, les institutrices obtiendront le même salaire que les instituteurs. Puis les lois passèrent prônant l'égalité, mais le quart en moins resta au détriment des femmes : – 25% pour les salaires, – 40% pour les retraites. Les syndicats actuels, les coordinations ou les Gilets jaunes n'obtiennent toujours pas une vraie égalité tant pour les salaires que pour les carrières.

Alors si le mouvement féministe ne se saisit pas de ce que les communardes ont pu imposer et revendiquer, il

n'en reste pas moins qu'à Paris les Voix rebelles, chorale de femmes, viennent titiller nos mémoires par des chansons en l'honneur de certaines communardes, comme Louise Michel, bien sûr, mais aussi Nathalie Lemel (1826-1921) ou André Léo, sur des musiques faisant partie de notre héritage révolutionnaire. ■

**HÉLÈNE HERNANDEZ**

Émission *Femmes libres* sur Radio libertaire, 89.4.

---

1. Voir sur ce point précis: Hervé Le Bras, *Marianne et les lapins – L'obsession démographique*. Hachette Pluriel, 1991, et François Ronsin, *La Grève des ventres – Propagande néo-malthusienne et baisse de la natalité en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Aubier, 1880.

Références bibliographiques:

- Sylvie Brabant, *Élisabeth Dmitrieff, aristocrate et pétroleuse*, Belfond, 1993.
- Hélène Hernandez, *Celles de 14 – La situation des femmes au temps de la grande boucherie*, Les Éditions libertaires, 2015.
- Édith Thomas, *Les « Pétroleuses »*, Gallimard, 1963. Réédition par les éditions L'Amourier en octobre 2019.
- Christine Bard, *Une histoire politique du pantalon*, Seuil, 2010.
- Rachel Silvera, *Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*, La Découverte, 2014.

# LES « PÉTROLEUSES »

ÉDITH THOMAS

**C'**est un livre ancien (cinquante-six ans!) puisqu'il est paru en 1963, avant, donc, la grande vague du centenaire de la Commune. Bien avant la publication du *Petit Dictionnaire des femmes de la Commune*.

Il était épuisé. Les éditions L'Amourier le republie aujourd'hui, avec une belle préface inédite de Bernard Noël.

Ancien, *Les Pétoleuses* reste pourtant résolument moderne. Que dites-vous de ces quelques phrases, au tout début de l'introduction ?

« Sans doute n'y a-t-il qu'une seule histoire, où se trouve entraîné tout le genre humain. Mais cette histoire est presque exclusivement l'œuvre des hommes. D'après les résultats, ce n'est pas là leur faire un compliment. Les femmes, en tout cas, n'y figurent guère que comme comparses ou comme victimes. »

Dépassé? Ce n'est pas mon avis. Le livre est de son temps, même si aussi du nôtre, et d'une auteure, Édith Thomas (1909-1970), journaliste, écrivaine, historienne – entre autres choses, dont l'une, et non la moindre, fut d'avoir été résistante et d'avoir participé à la libération de Paris : sur les barricades elle aussi.

La figure de la « pétroleuse » est un mythe de l'histoire dans lequel se rejoignent deux grandes peurs, celle éprouvée par la bourgeoisie pendant la Commune et la peur des femmes.

Ces terrifiantes femmes du peuple, ces sorcières du XIX<sup>e</sup> siècle, elles sont apparues en juin 1848 où on les a utilisées pour effrayer les soldats et les faire tirer sur les ouvriers révoltés. Des Souvenirs de Lefrançais :

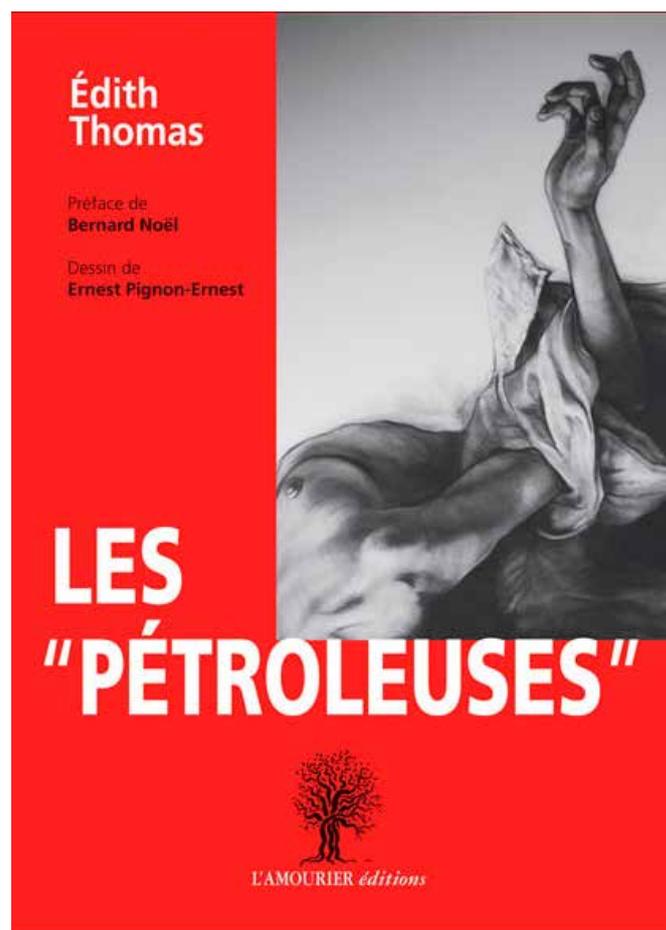
« Rue du Cherche-Midi, [on] raconte à un groupe d'imbéciles effarés qu'on vient d'arrêter une femme Hébert portant sept têtes de mobiles dans un cabas! »

C'est peut-être la même, c'est en tout cas une de ses sœurs qui fut arrêtée en 1871 avec cent quarante-trois mètres de mèche à pétrole dans la poche. Grands sacs, grandes poches, grands bidons : *Le Figaro* affirma qu'on avait arrêté à Montmartre, pendant la Semaine sanglante, une femme et une petite fille qui, pendant une heure, avaient jeté du pétrole dans des caves. La preuve? Leur boîte à lait était encore pleine de pétrole.

Faire peur, donc.

Des femmes. Que celles et ceux qui se sont offusqué-e-s, par exemple, que le mot français « professeur » n'ait pas de féminin se réjouissent : voici un mot féminin qui n'a pas de masculin, pétroleuse.

Édith Thomas est partie à la recherche de ces femmes que j'ai envie d'appeler flammes...



Il y a eu des incendies. Beaucoup (mais pas tous) ont été allumés par des communard-e-s. Du pétrole a été utilisé pour ce faire. Le pétrole était considéré comme une arme de guerre, en particulier par l'Union des femmes pour la défense de Paris. Relisons l'article 14c. de ses statuts :

« Art. 14. Les frais d'impression, de correspondance, d'administration étant couverts, la caisse du Comité central emploiera les sommes qui lui resteraient : [...] »

c. À l'achat de pétrole et d'armes pour les citoyennes qui combattent aux barricades ; le cas échéant la distribution d'armes se fera par tirage au sort. »

Il n'y a aucune ambiguïté sur la possible utilisation de ce pétrole !

Des femmes ont sans doute contribué à allumer ces incendies. Peut-être Florence Wandeval, journalière et ambulancière au 107<sup>e</sup> bataillon, que l'on aurait entendue dire :

« Je viens de f... le feu aux Tuileries. Il peut venir un roi maintenant, il trouvera son château en cendres. »

Ou encore :

« D'ici ce soir, il en brûlera bien d'autres... Ce n'est que le peuple qui va régner. »

Pourtant il n'y a pas eu de « pétroleuses ».

De ce mot, le livre d'Édith Thomas a profondément modifié le sens et les connotations. J'ai eu très envie et n'ai donc pas résisté au désir d'écrire (optimisme de la volonté) :

« Nous sommes toutes des pétroleuses ! »

Elle s'est interrogée sur l'utilisation du pétrole, certes, mais surtout elle a raconté l'histoire des femmes dans la Commune – à la fois omises et statufiées... – et s'est interrogée aussi sur les raisons qui les ont fait omettre.

Lisez le bel et ironique résumé qu'elle fait d'«Amour et mariage», de Proudhon, difficile à ignorer tant ce texte imbécile a influencé le mouvement ouvrier français. Oui, Victorine Brocher était membre de l'Association internationale des travailleurs, oui, Nathalie Lemel a fondé La Marmite avec Varlin, mais, oui aussi, la plupart des citoyens membres de l'Internationale préféraient savoir les femmes à la maison. Et même mon ministre du travail préféré :

« Dernièrement, je disais à Jourde que les femmes de Paris étaient sans travail en ce moment, que les gardes nationaux n'avaient pour vivre que leurs trente sous; qu'enfin la misère était générale pour les ouvrières de Paris et que je me proposais, d'accord avec la Commission du travail et de l'échange, d'organiser des ateliers. Mais non pas des ateliers nationaux; ce seraient des ateliers où l'on distribuerait du travail, et où ces femmes recevraient du travail à faire dans leur ménage [souligné par moi, MA], car, tout en procurant du travail, nous tenons en même temps à faire des réformes dans le travail des femmes», dit Leo Frankel à la Commune le 6 mai 1871. Et je ne parle pas des femmes dans les livres consacrés à la Commune – et même pas dans un de mes préférés, celui de Lissagaray.

Surtout, Édith Thomas fait revivre des dizaines de femmes courageuses. Comme toujours, la documentation est fournie par la Préfecture de police et les archives des conseils de guerre, de sorte que ce sont surtout celles qui ont été jugées et les faits liés à leurs condamnations qui apparaissent – la vie quotidienne des femmes pendant la Commune reste à écrire, celle des hommes aussi, d'ailleurs.

Il y a aussi les archives conservées de tel ou tel club, ainsi que les articles qui ont été consacrés, à l'époque, à telle ou telle réunion. La variété des sujets de discussion dans ces clubs est une des joies de la lecture de ce livre.

À un jeune homme qui expose les buts de la Commune, une vieille ouvrière en tablier bleu et coiffée d'une marmotte à carreaux se lève et répond : « Il nous dit que la Commune va faire quelque chose pour que le peuple ne meure pas de faim en travaillant. Eh bien ! vrai, ce n'est pas trop tôt ! Car voilà quarante ans que je suis laveuse et que je travaille toute la sainte semaine, sans avoir toujours de quoi me mettre sous la dent et payer mon terme. La nourriture est si chère ! Et pourquoi donc les uns se reposent du Jour de l'an à la Saint-Sylvestre, pendant que nous sommes à la tâche ? Est-ce juste ? Il me semble que, si j'étais le gouvernement, je m'arrangerais de manière à ce que les travailleurs puissent se reposer à leur tour. Si le peuple avait des vacances comme les riches, il ne se plaindrait pas tant, citoyens. »

Les vacances... et les fleurs ! Le 20 mai, notez bien la date, au club Ambroise, qui se tient dans ce que d'aucuns appellent l'église Saint-Ambroise, dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, la citoyenne Valentin se préoccupe des portes de Paris, que les citoyennes devraient garder pendant que les citoyens sont au combat (quel dommage qu'elle n'ait pas été entendue !), des vêtements des congrégations à distribuer aux enfants pauvres et elle demande que « les fleurs qui se trouvent aux autels, chapelles et partout auprès des madones, qu'on les donne dans les écoles comme récompense aux enfants pour orner les mansardes des pauvres gens ». La proposition est adoptée à l'unanimité. Peut-être ai-je tort de m'arrêter à ce détail indigne d'un historien « sérieux » [c'est Édith Thomas qui parle]. Mais je trouve admirable qu'en pleine lutte, en

pleine misère, dans l'atmosphère enfiévrée des clubs, une femme pense aux fleurs pour les donner aux enfants.

Pour finir, deux histoires de la Semaine sanglante.

La plus belle (si, si, il y a des belles histoires). Celle d'Élodie Duvert, qui tenait un restaurant rue Honoré-Chevalier (près de la place Sulpice), qui était en bisbille avec le marchand de bondieuseries voisin (il y en avait encore plus qu'aujourd'hui...), et qui, ayant besoin de matériel pour rehausser la barricade qu'elle participait à construire, a fait enfoncer la porte dudit voisin et a réquisitionné et utilisé des statues de saints. Édith Thomas parle de livres, mais il s'agissait bien de statues de saints. Irrésistible commentaire : pour une fois que les saints protègent le peuple...

Celle de Marguerite Lachaise, cantinière au 66<sup>e</sup>. Nous sommes le 24 mai. À la Roquette, on demande des hommes du 66<sup>e</sup> pour exécuter les otages (et notamment l'archevêque de Paris). Marguerite Lachaise entra dans la Roquette, malgré l'opposition d'un capitaine du 207<sup>e</sup> bataillon.

« Vous savez bien que les femmes n'entrent pas ici.

– Je ne suis pas une femme, mais un homme, puisque je suis cantinière. »

Et elle s'oppose à ce que « son » bataillon participe à l'exécution des otages :

« Ils ont déjà fusillé ce matin un officier fédéré, explique-t-elle. C'est trop. Je ne veux pas que "mon" bataillon passe pour un assassin. »

Et elle sort de la Roquette, en emmenant les gardes du 66<sup>e</sup>.

Ce qui ne l'empêcha pas d'être condamnée à mort et déportée en Guyane. ■

MICHÈLE AUDIN

---

Livres et articles cités :

- Édith Thomas, *Les « Pétoleuses »*, Paris, Gallimard, 1963 ; réédition L'Amourier, 2019.
- Claudine Rey, Annie Gayat, Sylvie Pépino, *Petit Dictionnaire des femmes de la Commune de Paris, 1871 : les oubliées de l'histoire*, Le Bruit des autres, 2013 ; réédition Les Amies et Amis de la Commune, 2019.
- Pierre Joseph Proudhon, « Amour et mariage » (extrait des *Essais d'une philosophie populaire*), Lacroix, 1876.
- Gustave Lefrançais, *Souvenirs d'un révolutionnaire*, La Fabrique, 2013.
- Odile Krakovitch, « Violence des communardes : une mémoire à revisiter », *Revue historique* n° 602, avril-juin 1997.
- Victorine Brocher, *Souvenirs d'une morte vivante, une femme dans la Commune de 1871*, Libertalia, 2017.
- Georges Bourgin et Gabriel Henriot, *Procès verbaux de la Commune de Paris de 1871*, édition critique, E. Leroux, 1924 et A. Lahure, 1945.
- Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, édition de 1896 ; La Découverte, 1990.
- Dorothy Kaufmann, *Édith Thomas, passionnément résistante*, Autrement, 2007.

# VICTOR HUGO ET LA COMMUNE DE PARIS

## UNE INTERVIEW PRESQUE IMAGINAIRE

TÉMOIN ATTENTIF DE LA COMMUNE DE PARIS, VICTOR HUGO EUT, À L'ÉGARD DES FÉDÉRÉS, UNE ATTITUDE DES PLUS CURIEUSES. SANS ÊTRE PROCHE DE THIERS ET DES VERSAILLAIS, IL N'EN RESTAIT PAS MOINS DUBITATIF QUANT À L'AVENIR DE CE POUVOIR RÉVOLUTIONNAIRE QUI NE VOULAIT PAS SE CONTENTER D'UNE RÉPUBLIQUE – PEU RÉPUBLICAINE – PROCLAMÉE LE 4 SEPTEMBRE 1870 PAR ARAGO.

POUR L'AUTEUR DES *MISÉRABLES*, LES COMMUNARDS SERAIENT EN MANQUE DE PERSONNALITÉS IMPORTANTES POUR ÊTRE SÉRIEUSEMENT RECONNUS. PEUT-ÊTRE REGRETTAIT-IL DE NE PAS AVOIR ÉTÉ APPROCHÉ. EN FAIT, IL TENTAIT DE FAIRE COMPRENDRE QU'IL LUI AURAIT ÉTÉ DIFFICILE DE SIÉGER AUX CÔTÉS DE CEUX QU'IL CONSIDÉRAIT TELS DES « INCONNUS INDIGNES » DE REPRÉSENTER LE PEUPLE PARISIEN EN INSURRECTION. D'OÙ LES QUESTIONS QU'IL AURAIT ÉTÉ POSSIBLE DE LUI POSER – LES RÉPONSES FOURNIES ICI N'ÉTANT EN RIEN IMAGINAIRES ET PROVENANT DE SES ÉCRITS ET INTERVENTIONS PUBLIQUES DE L'ÉPOQUE.

**FAISONS VIVRE LA COMMUNE! (FVLC):** Pourquoi cette ambiguïté affirmée, dans un courrier adressé à vos amis Meurice et Vaquerie, à la fin du mois d'avril 1871 ?

**VICTOR HUGO (V.H.):** Je suis pour la Commune, en principe, et contre la Commune, dans l'application (...). L'Assemblée n'a pas plus la faculté d'ôter à Paris la Commune que la Commune n'a la faculté d'ôter la France à l'Assemblée. (...) Le droit de Paris de se déclarer Commune est incontestable. Mais, à côté du droit, il y a l'opportunité (...). Le moment choisi est épouvantable, mais ce moment a-t-il été choisi ? Choisi par qui ? Qui a fait le 18 mars ? C'est l'Assemblée, ou, pour mieux dire, la majorité. La majorité et son gouvernement voulaient simplement enlever les canons de Montmartre. Petit motif pour un grand risque. (...) Les canons sont repris, une insurrection éclate, une révolution commence. Qui a fait cela ? Le gouvernement, sans le vouloir et sans le savoir. Si l'Assemblée eût laissé Montmartre tranquille, Montmartre n'eût pas soulevé Paris. Il n'y eût pas eu de 18 mars.

**FVLC:** Donc, pas de Commune insurrectionnelle et les versaillais n'auraient pas eu à intervenir ?

**V.H.:** La Commune, comme elle contient un principe, elle se fût produite plus tard, à son heure, les Prussiens partis. Au lieu de mal venir, elle fût bien venue. Au lieu d'être une catastrophe, elle eût été un bienfait.

**FVLC:** En fait, vous auriez aimé connaître une insurrection légale...

**V.H.:** (...) L'Assemblée ne reflète point Paris et de son côté la Commune, presque toute composée d'inconnus, ne reflète pas la France. C'est cette pénétration d'une représentation par l'autre qui rendrait la conciliation possible ; il faudrait dans les deux groupes, Assemblée et Commune, la même âme, France, et le même cœur, Paris. Cela manque. De là le refus de s'entendre (...). Depuis le 18 mars, Paris est mené par des inconnus, ce qui n'est pas bon, mais par des ignorants, ce qui est pire, à part quelques chefs, qui suivent plutôt qu'ils ne guident, la Commune c'est l'ignorance. Je n'en veux pas d'autre preuve que la destruction de la colonne (...). Détruire tout, est-ce là ce qu'on veut faire ? Faire le mal en le voulant faire, c'est la scélératesse ; faire le mal sans le vouloir, c'est l'ignorance. La Commune a la même excuse que l'Assemblée : de l'ignorance. De l'ignorance naît l'inconscience. Mais quel danger !

**FVLC:** Finalement, vous n'êtes rien de moins que légaliste, quel que soit l'auteur des lois. Un homme d'ordre classique...

**V.H.:** (...) Paris est l'initiateur universel. Il marche et prouve le mouvement. Sans sortir de son droit, qui est identique à son devoir, il peut dans son enceinte abolir la peine de mort, proclamer le droit de la femme et de l'enfant, appeler la femme au vote, décréter l'instruction gratuite et obligatoire, doter l'enseignement laïque, supprimer les procès de presse, pratiquer la liberté absolue de la publicité, d'affichage et de colportage, d'association et de meeting, se refuser à la juridiction

de la magistrature impériale, installer une magistrature élective (...), mettre en location les églises, n'adopter ni de salarier et ne persécuter aucun culte (...), supprimer l'octroi, constituer l'impôt unique sur le revenu ; en un mot, abolir l'ignorance, abolir la misère et, en fondant la cité, créer le citoyen.

**FVLC:** Décidément, cher Victor Hugo, vous n'êtes pas très éloigné des ambitions des communards ?

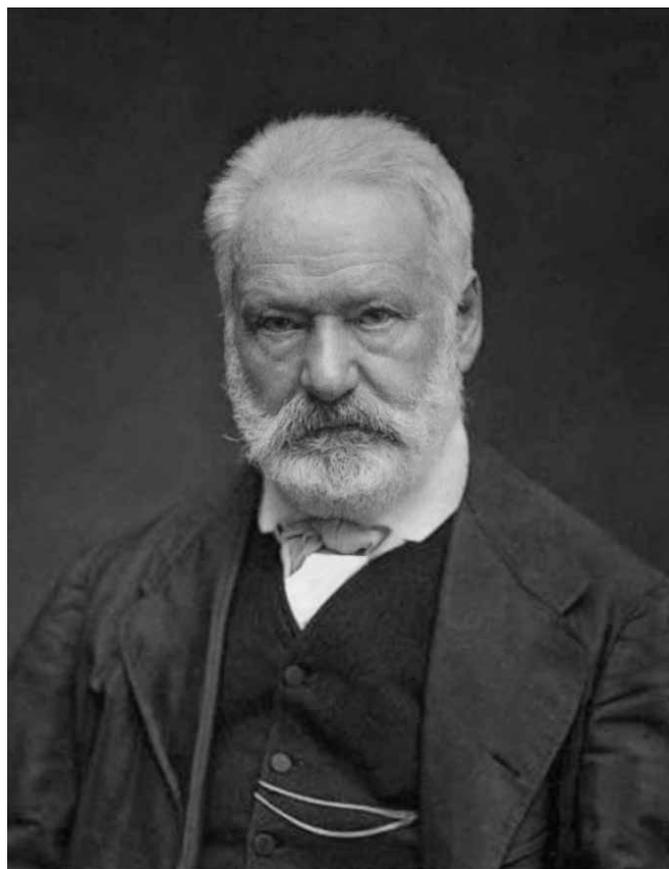
**V.H.:** Que penser de nos gouvernants ? Avoir ce prodigieux outil de civilisation et de suprématie, Paris, et ne pas s'en servir ! N'importe, ce qui est dans Paris en sortira. Tôt ou tard, Paris Commune s'imposera. Et l'on sera stupéfait de voir ce mot Commune se transfigurer en redoutable devenir pacifique. La Commune sera une œuvre sûre et calme.

**FVLC:** La situation politique française vous a conduit à chercher un deuxième asile, en Belgique. Cette fois, vous n'êtes pas apprécié par son gouvernement car vous avez déclaré ouvrir votre porte aux rescapés de la Commune vaincue, qui tentent de trouver un refuge. D'où votre courageux courrier adressé à L'Indépendant belge, le 26 mai 1871. De nouveau, vous êtes redevenu l'un de ces proscrits luttant pour le droit – avec quelques nuances prudentes, pourtant.

**V.H.:** Je proteste ouvertement contre la déclaration du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris. Quoi qu'on en dise et quoi qu'on fasse, ces vaincus sont des hommes politiques. Je n'étais pas avec eux. J'accepte le principe de la Commune, je n'accepte pas les hommes. J'ai protesté contre leurs actes, loi des otages, représailles, arrestations arbitraires, violation des libertés, suppression des journaux. Spoliations, confiscations, démolitions, destruction de la colonne, attaque du droit, attaque au peuple. Leurs violences m'ont indigné, comme m'indigneraient aujourd'hui les violences du parti contraire. (...) Mais des actes sauvages étant inconscients ne sont pas des actes scélérats. La démence est une maladie, non un forfait. L'ignorance n'est pas le crime des ignorants. Aujourd'hui, Paris est repris, l'Assemblée a vaincu la Commune. Qui a fait le 18 mars ? De l'Assemblée ou de la Commune, laquelle est le vrai coupable ? L'Histoire le dira ! L'incendie de Paris est un fait monstrueux mais n'y a-t-il pas deux incendiaires ? Attendons pour juger.

**FVLC:** Curieusement, les plateaux de votre balance de la justice paraissent faire jeu égal entre les affidés de Thiers, fusillés à Paris, et le massacre de milliers de fédérés durant la Semaine sanglante...

**V.H.:** (...) Ne faisons pas verser l'indignation d'un seul côté. Ici, le crime est aussi bien dans les agents de l'Assemblée que dans ceux de la Commune, et le crime est évident. Premièrement, pour tous les hommes civilisés, la peine de mort est abominable, l'exécution sans jugement est infâme. L'une n'est plus dans le droit, l'autre n'y a jamais été – si vous tuez sans jugement, vous assassinez.



VICTOR HUGO EN 1876 PHOTOGRAPHIÉ PAR ÉTIENNE CARJAT (1828 - 1906).

**FVLC:** Face aux communards qui ont réussi à fuir la France, vous vous faites charitable, évoquant le droit d'asile accordé aux parricides, dans les églises, au Moyen Âge.

**V.H.:** Cet asile que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre (...). Je fais à la Belgique cet honneur. J'offre l'asile à Bruxelles. J'offre l'exil, place des Barricades n° 4. Qu'un vaincu de Paris, qu'un homme de réunion dite Commune, que Paris a fort peu élue et, pour ma part, je n'ai jamais approuvée, qu'un de ces hommes, fût-il mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre. Il est dans ma maison, il est inviolable (...). Dans tous les cas, un fugitif de la Commune chez moi, ce sera un vaincu chez un proscrit ; le vaincu d'aujourd'hui chez le proscrit d'hier, c'est une faiblesse protégeant l'autre (...). Si l'on vient chez moi prendre un fugitif de la Commune, on me prendra !

**FVLC:** Suite à cette confrontation avec les autorités belges, vous avez été expulsé, par arrêté du 30 mai 1871, et vous choisissez le Luxembourg pour votre troisième exil...

**V.H.:** (...) Après avoir flétri les crimes de la Commune, j'avais cru de mon devoir de flétrir les crimes de la réaction. Cette égalité de balance a déplu (...). Toute cause vaincue est un procès à instruire. Je pensais cela.

**FVLC:** De retour en France, vous ne cesserez de lutter pour l'amnistie des communards, à l'occasion de nombreuses

## 16 - ENTRETIEN AVEC VICTOR HUGO

interventions. Ainsi, au Sénat, le 22 mai 1876, soit cinq ans après la défaite de la Commune. Vous vous faisiez l'avocat inlassable de cette amnistie, que vous ne vouliez pas confondre avec l'oubli alors que, dans le même temps, les relégations vers la Nouvelle-Calédonie se poursuivaient. D'où cet appel à vos collègues...

**V.H.:** Messieurs, dans le langage politique, l'oubli s'appelle amnistie. Je demande l'amnistie. Je la demande pleine et entière. Sans conditions. Sans restriction. L'oubli seul pardonne. L'amnistie ne se dose pas. Demandez : quelle quantité d'amnistie faut-il ? C'est comme si l'on demandait : quelle quantité de guérison faut-il ? Il la faut toute. Il faut fermer toute la plaie. Il faut éteindre toute la haine. (...) Allons au fait. L'amnistie est-elle juste ? Oui ou non. Si elle est juste, elle est politique. Là est toute la question (...). La justice ne se mêle point des guerres civiles, mais elle ne les ignore pas, et elle y intervient. Et savez-vous à quel moment elle y arrive ? Après. Elle fait les tribunaux d'exception, et, quand ils ont fini, elle commence. Alors, elle change de nom et elle s'appelle la clémence. La clémence n'est pas autre chose que la justice plus juste (...). Messieurs, la clémence a raison. Elle a raison dans l'ordre civil et social, et elle a plus raison encore dans l'ordre politique. Là, devant cette calamité, la guerre entre citoyens, la clémence n'est pas seulement utile, elle est nécessaire (...). Je demande pour les faits du 18 mars l'amnistie pleine et entière.

**FVLC:** Votre proposition d'amnistie ayant été largement rejetée par le Sénat, vous allez la réitérer le 28 février 1879, avec le même insuccès. Il faudra attendre le 11 juillet 1880, suite à votre discours au Sénat, le 3 juillet, pour que, enfin, l'amnistie des communards soit adoptée. Quelle pouvait être alors votre réaction face à cette décision qui représentait pour vous une victoire du droit ?

**V.H.:** Vous donnerez à l'armée le drapeau, qui exprime à la fois la guerre glorieuse et la paix puissante, et vous donnerez à la nation l'amnistie qui signifie concorde, oubli, conciliation et qui, là-haut, dans la lumière, place au-dessus de la guerre civile la paix civile. Oui, ce sera un double don de paix que vous ferez à ce grand pays : le drapeau qui exprime la fraternité du peuple et de l'armée ; l'amnistie qui exprime la fraternité de la France et de l'humanité.

C'était là une réponse, une fois de plus, ambiguë. Le citoyen Hugo qui, tout au long de ces années où il s'était battu pour l'amnistie, n'avait jamais cessé de proclamer la nécessité de l'oubli, finalement, des massacres de mai 1871, tout en stigmatisant les exécutions des otages de la Commune.

En 1890, le poète-chansonnier Jules Jouy répondait peut-être à cet appel à l'oubli, en publiant son poème, *Le Mur*:

Assassins, l'avenir vous nâvre  
La révolte va reverdir  
Sur ce sol, de chaque cadavre



CARICATURE DE VICTOR HUGO PARUE EN JUIN 1871 DANS *LE GRELOT*, JOURNAL SATIRIQUE RÉPUBLICAIN ET ANTICOMMUNARD.

Jaillit l'herbe du souvenir  
Fleuron railleur de sa couronne  
Gavroche fusillé  
Y trace le mot de Cambronne  
Que plus tard il viendra crier  
Bourgeois, quand le blé des revanches  
Au cimetière sera mûr  
On fauchera vos faces blanches  
Au mur !

Pour ce qui nous concerne, héritiers moraux des fédérés, nous ferons en sorte que le voile de l'oubli ne recouvre jamais les tombes de ces communards qui combattaient pour un monde meilleur. Et nous ne cesserons d'expliquer qu'il est nécessaire de « Faire vivre la Commune ! ». ■

Propos recueillis par **MAURICE RAJSFUS**  
dans *Après l'exil*, de Victor Hugo.

# APPEL À CONTRIBUTIONS SUR L'ORGANISATION ET LE DÉROULEMENT DE LA « SAISON COMMUNARDE » DU PRINTEMPS 2021

**L**e pouvoir de l'imagination est toujours plus fort lorsqu'il est largement partagé. C'est la raison pour laquelle nous proposons aux adhérents de l'association Faisons vivre la Commune! et, plus largement, aux lecteurs d'*Actualité(s) de la Commune* qui le souhaiteraient de partager, par le biais d'une contribution écrite, leur vision de l'organisation et du déroulement de la « saison communarde » du printemps 2021.

Rappelons les dates et le cadre: du mercredi 17 mars au samedi 6 juin 2021 – soit durant 12 semaines d'affilée – l'association Faisons vivre la Commune! – soutenue en cela par l'association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871, mais aussi par un certain nombre de personnalités, de compagnies théâtrales, de maisons d'édition et de structures syndicales et politiques – s'engage à mettre à la disposition d'un large public un lieu éphémère qui sera dédié à une importante palette de rencontres, de débats et d'animations culturelles (concerts, théâtre, expositions, interventions plastiques, cinéma, etc.), ainsi qu'à une activité de librairie.

Cette « saison communarde », que nous avons la volonté d'organiser comme un festival tout à la fois culturel et politique pour accompagner de façon vivante les 150 ans de la Commune de Paris, a comme ambition de donner la parole, durant 72 jours, aux historien·ne·s, aux artistes, aux actrices et acteurs du mouvement social ainsi qu'aux participant·e·s qui souhaiteront s'inscrire dans les rencontres et les débats du printemps 2021.

Faites-nous parvenir par courrier ou par courriel vos idées, vos suggestions, vos propositions concrètes, même les plus folles, jusqu'au vendredi 31 janvier 2020. Une synthèse de ces contributions, que nous souhaitons les plus nombreuses possible, sera publiée dans le n° 4 d'*Actualité(s) de la Commune*, à paraître début mars 2020, soit tout juste un an avant le début de la célébration du 150 ans de la Commune de Paris et des communes de province et d'Algérie. Place à l'imagination!

## POUR NOUS ÉCRIRE :

Courriel :  
faisonsvivrelacommune@laposte.net

Courrier postal :  
Faisons vivre la Commune !  
c/o Maison de la Vie Associative et  
Citoyenne du 20<sup>e</sup>  
Boîte 112  
18, rue Ramus, 75020 Paris





ÉLOI VALAT

## LOUISE

27-28 mai, à la défense de la rue de la Fontaine-au-Roi, entre onze heures et midi, une jeune fille vient :

« Nous lui demandâmes d'où elle venait, ce qu'elle venait faire et pourquoi elle s'exposait ainsi. Elle nous répondit avec la plus grande simplicité qu'elle était ambulancière et que la barricade de la rue Saint-Maur étant prise, elle venait voir si nous n'avions pas besoin de ses services. Malgré notre refus de la garder, elle insista et ne voulut pas nous quitter. Nous sûmes seulement qu'elle s'appelait Louise et qu'elle était ouvrière. »<sup>1</sup>

En 1885, J. B. Clément – sans tiret – (1836-1903) dédia à Louise de la Fontaine-au-roi la plus populaire de ses chansons, *Le Temps des cerises*, écrite en 1867-1868.

1. In Tristan Rémy, *Le Temps des cerises (Jean Baptiste Clément)*, EFR, 1968, p. 257.

## LA SEMAINE SANGLANTE

*Sauf des mouchards et des gendarmes,  
On ne voit plus par les chemins,  
Que des vieillards tristes en larmes,  
Des veuves et des orphelins.  
Paris suinte la misère,  
Les heureux mêmes sont tremblants.  
La mode est aux conseils de guerre,  
Et les pavés sont tout sanglants.*

*Refrain*

*Oui mais !  
Ça branle dans la manche,  
Les mauvais jours finiront.  
Et gare à la revanche  
Quand tous les pauvres s'y mettront.  
Quand tous les pauvres s'y mettront.*

*Les journaux de l'ex-préfecture  
Les flibustiers, les gens tarés,  
Les parvenus par l'aventure,  
Les complaisants, les décorés  
Gens de Bourse et de coin de rues,  
Amants de filles au rebut,  
Grouillent comme un tas de verrues,  
Sur les cadavres des vaincus.*

*Refrain*

*On traque, on enchaîne, on fusille  
Tout ceux qu'on ramasse au hasard.  
La mère à côté de sa fille,  
L'enfant dans les bras du vieillard.  
Les châtiments du drapeau rouge  
Sont remplacés par la terreur  
De tous les chenapans de bouges,  
Valets de rois et d'empereurs.*

*Refrain*

*Nous voilà rendus aux jésuites  
Aux Mac-Mahon, aux Dupanloup.  
Il va pleuvoir des eaux bénites,  
Les troncs vont faire un argent fou.  
Dès demain, en réjouissance  
Et Saint-Eustache et l'Opéra  
Vont se refaire concurrence,  
Et le bain se peuplera.*

*Suite à l'entrée massive des troupes  
versaillaises dans Paris, à partir  
du 21 mai 1871, des combats inégaux  
vont voir les fédérés lutter désespérément,  
jusqu'au massacre du Père-Lachaise.  
Rescapé des combats, et caché dans Paris,  
Jean-Baptiste Clément (1837-1903) va  
écrire les strophes de cette Semaine  
sanglante (musique de Pierre Dupont)  
où il décrit le climat qui règne dans  
Paris après la défaite des communards.  
Pourtant, malgré la répression qui ne cesse  
de s'accroître, il reste une lueur d'espoir.*

*Refrain*

*Demain les manons, les lorettes  
Et les dames des beaux faubourgs  
Porteront sur leurs collerettes  
Des chassepots et des tambours  
On mettra tout au tricolore,  
Les plats du jour et les rubans,  
Pendant que le héros Pandore  
Fera fusiller nos enfants.*

*Refrain*

*Demain les gens de la police  
Refleurront sur le trottoir,  
Fiers de leurs états de service,  
Et le pistolet en sautoir.  
Sans pain, sans travail et sans armes,  
Nous allons être gouvernés  
Par des mouchards et des gendarmes,  
Des sabre-peuple et des curés.*

*Refrain*

*Le peuple au collier de misère  
Sera-t-il donc toujours rivé ?  
Jusques à quand les gens de guerre  
Tiendront-ils le haut du pavé ?  
Jusques à quand la Sainte Clique  
Nous croira-t-elle un vil bétail ?  
À quand enfin la République  
De la Justice et du Travail ?*

*Refrain*

# ÉCOLE

LAURENCE DE COCK

Les éditions Anamosa ont récemment créé une collection au format de poche, au titre évocateur, « Le mot est faible », avec cet envoi de l'éditeur qui ne supporte aucune ambiguïté : « ... Chaque fois, il s'agit de s'emparer d'un mot dévoyé par la langue au pouvoir, de l'arracher à l'idéologie qu'il sert et à la soumission qu'il commande pour le rendre à ce qu'il veut dire. » Nous avons déjà eu l'occasion – dans ces colonnes – de chroniquer le tout premier volume de cette collection, intitulé *Révolution*. Mot revisité avec conviction par Ludivine Bantigny.

À la rentrée de 2019 est paru un volume sur le mot École, rédigé par Laurence De Cock. Docteure en sciences de l'éducation, ses principaux travaux et principales publications portent sur l'enseignement de l'histoire.

Dès les premiers paragraphes, l'auteure pose le décor en affirmant que « ... l'école a la mission non pas de préparer au monde déjà là mais d'accompagner celui qui vient, et partant, de contribuer à le transformer ». Empruntant la forme du plaidoyer, elle dénonce d'emblée « ... la vision politique responsable du brouillage actuel des repères, pour penser l'école comme espace de démocratisation, de justice sociale et de partage des connaissances » et appelle à « défendre une école publique, démocratique, émancipatrice ».

Dans le premier chapitre intitulé « Où est passée la démocratisation scolaire ? », l'auteure dénonce le fossé qui se creuse entre les familles et les élèves les plus favorisés et les autres, à la lumière des différentes « réformes » du système éducatif qui se sont empilées, depuis des années, tout au long de la chaîne qui va de l'école maternelle à l'entrée à l'université. Elle en dresse le constat suivant : « ... Nous entrons désormais dans l'ère de la contre-démocratisation scolaire. »

Dans un deuxième chapitre intitulé « Méritocratie républicaine, ascenseur social et inégalités des chances », Laurence De Cock rappelle d'emblée que « la méritocratie relève d'un mythe : celui de l'égalité des chances offerte aux enfants à être scolarisés », pour enfoncer le clou dans la foulée en affirmant [qu'il s'agit ici de] « la perpétuation d'un système qui assigne à résidence sociale ses participants », statistiques à l'appui.

Abordant ensuite « Les critiques de l'école », l'auteure décortique les phénomènes de repli sur soi qui agitent de nombreux parents en quête de liberté scolaire au nom du bien-être de leurs enfants et, plus grave encore, du refus de l'altérité au sein d'une institution commune. Plus largement, face à des diagnostics parentaux négatifs, elle met en avant « la priorité (...) de réfléchir à des dispositifs internes permettant aux enfants de s'entraider plutôt que de stimuler davantage celui qui a déjà le pied sur l'accélérateur ». Passant en revue les différents courants pédagogiques sur lesquels s'appuient des écoles dites « alternatives » en plein développement, elle insiste sur la nature de ces différentes offres à but essentiellement commercial, surfant sur l'angoisse parentale. Pour Laurence De Cock, le



fil rouge à maintenir est celui du sens du collectif. Dans un dernier chapitre intitulé « Pour une école commune, démocratique et émancipatrice », l'auteure martèle que « la matrice dans laquelle doit s'inscrire le projet d'une telle école [émancipatrice] est nécessairement l'école publique, gratuite, obligatoire et laïque... » et, plus loin, son principe corollaire : « Cela ne peut passer que par l'argent public et la suppression de tout financement de l'école privée. »

À ces deux « pétitions » de principe, s'ajoute la lutte urgente contre la reproduction sociale des inégalités scolaires, à laquelle Laurence De Cock propose de répondre par l'appel suivant : « C'est à nous donc, nous dont les enfants ont le plus de chances de traverser l'école aussi facilement qu'une rue piétonnière, de considérer que c'est une opportunité de travailler entre les mêmes murs que des enfants moins chanceux. À nous encore de déjouer les pièges des classes de niveaux, des filières d'élites, des filons pour contourner la sectorisation des établissements. À nous aussi de batailler au côté des familles les plus socialement discriminées pour leurs droits à scolariser et accompagner leurs enfants. » ■

• *École*, par Laurence De Cock, éditions Anamosa, août 2019, 96 pages, 9€.

## L'ŒUVRE DU TEMPS

LUDIVINE BANTIGNY

C'est un parcours sur les sentiers du temps que ce livre propose, d'une plume vive et engagée. À la rencontre de quelques spectres, des fragments d'un passé personnel, intime parfois même, s'imbriquent dans le récit historique traversé de questions.

Quel est le rapport au temps selon les sociétés ? Quels liens l'histoire peut-elle nouer avec la psychanalyse ? L'écriture de l'histoire peut-elle être neutre – et doit-elle l'être ?

Ces pages vagabondent aussi parmi des romans, pour agripper en eux la matière du temps, robuste, charnelle, étourdissante. Les mots reviennent ici à la vie : car l'histoire est peuplée de fantômes qui viennent nous visiter sans toujours nous hanter. L'ouvrage part à la recherche d'un temps ravivé où surgit l'intensité historique, celle de l'événement en particulier. C'est l'occasion d'explorer les rapports de générations, leurs conflits et plus encore leurs solidarités, dans une écriture au présent, où l'on pense possible d'abolir l'imparfait : les temps grammaticaux expriment tant de choses sur nos sociétés, leurs conceptions de l'avenir comme celles du passé.

Le livre s'aventure pour finir sur quelques chemins d'espoir ouvrant sur d'autres temps, des futures imaginés, mais non pas imaginaires pour autant : afin que vienne enfin un temps dont on s'éprenne. ■

• *L'Œuvre du temps*, par Ludivine Bantigny, éditions de la Sorbonne, janvier 2019, 192 pages, 18 €.



LUDIVINE  
BANTIGNY

L'œuvre du temps



## LES BESOINS ARTIFICIELS COMMENT SORTIR DU CONSUMÉRISME

RAZMIG KEUCHEYAN



Le capitalisme engendre des besoins artificiels toujours nouveaux. Celui de s'acheter le dernier iPhone, par exemple, ou de se rendre en avion dans la ville d'à côté.

Ces besoins sont non seulement aliénants pour la personne, mais ils sont écologiquement néfastes. Leur prolifération sous-tend le consumérisme, qui lui-même aggrave l'épuisement des ressources naturelles et les pollutions.

À l'âge d'Amazon, le consumérisme atteint son « stade suprême ».

Ce livre soulève une question simple : comment couper court à cette prolifération de besoins artificiels ? Comment sortir par là même du consumérisme capitaliste ?

La réflexion s'appuie sur des chapitres thématiques, consacrés à la pollution lumineuse, à la psychiatrie de la consommation compulsive ou à la garantie des marchandises, pour élaborer une théorie critique du consumérisme. Elle fait des besoins « authentiques » collectivement définis, en rupture avec les besoins artificiels, le cœur d'une politique de l'émancipation au XXI<sup>e</sup> siècle.

Chemin faisant, le livre évoque la théorie des besoins de Karl Marx, André Gorz et Agnès Heller. Pour ces auteurs, les besoins « authentiques » ont un potentiel révolutionnaire.

Comme disait Marx, « une révolution radicale ne peut être que la révolution des besoins radicaux ». ■

• *Les Besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme*, par Razmig Keucheyan, éditions La Découverte, coll. « Zones », septembre 2019, 208 pages, 18 €.

# IL ÉTAIT UNE FOIS LES RÉVOLUTIONS

MATHILDE LARRÈRE

ILLUSTRATIONS D'AGATA FRYDRYCH



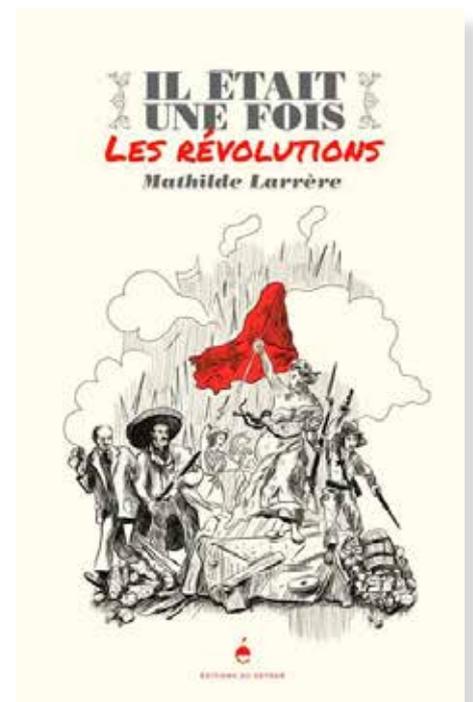
Conçu tel une éphéméride, le dernier ouvrage de Mathilde Larrère, qui vient de paraître aux éditions du Détour, nous emmène d'événement révolutionnaire en événement révolutionnaire, en suivant tout simplement le calendrier.

De la révolte spartakiste en Allemagne, le 5 janvier (1919), au procès de Louise Michel, le 18 décembre (1871), l'auteure convoque la mémoire d'une trentaine d'épisodes qui vont de la Révolution française à la révolution des Œillets (1974, au Portugal).

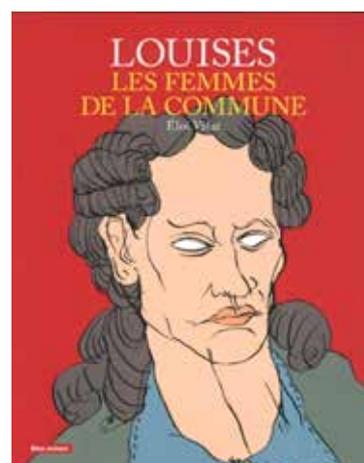
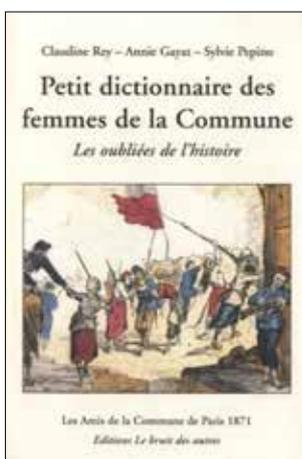
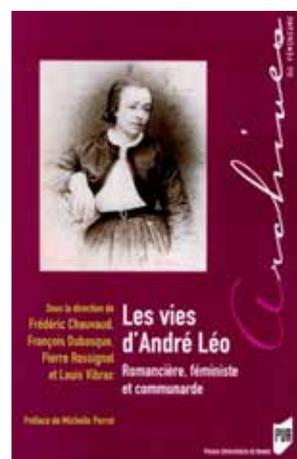
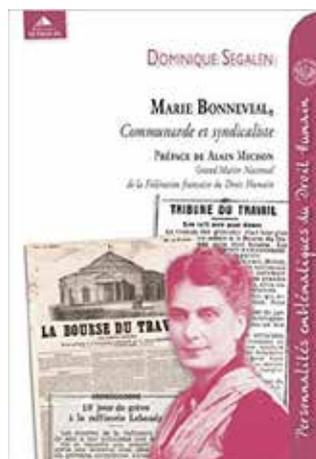
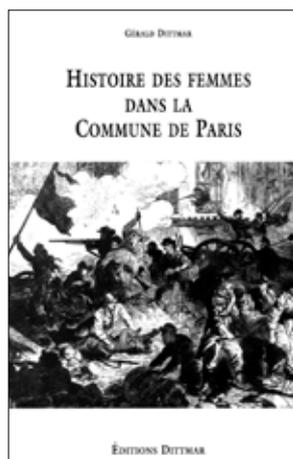
Comme un tour du monde de la soif d'émancipation des peuples, Mathilde Larrère nous y abreuve de nombreux portraits, de recettes de cuisine, de chansons ou encore de conseils pratiques, comme le principe de construction d'une barricade.

En faisant revivre avec conviction, mais non sans humour, de nombreux et nombreuses protagonistes de ces luttes du passé, l'auteure prolonge dans ce livre le succès de ses threads historiques sur Twitter.

Une idée de cadeau « radicale » pour tout de suite! ■



• *Il était une fois les révolutions*, éditions du Détour, octobre 2019, 224 pages, 18,90 €.



POUR COMPLÉTER LE DOSSIER  
LES FEMMES ET LA COMMUNE

## BIBLIOGRAPHIE DE TITRES DISPONIBLES SUR LES FEMMES ET LA COMMUNE DE PARIS

- Victorine Brocher, *Souvenirs d'une morte vivante*, préface de Lucien Descaves, postface de Michèle Riot-Sarcey, Éditions Libertalia, 2017, 334 pages 10 €.
- Collectif, *Les Vies d'André Léo, romancière, féministe et communarde*, Presses universitaires de Rennes, 2015, 354 pages, 20 €.
- Gérald Dittmar, *Histoire des femmes dans la Commune de Paris*, Éditions Dittmar, 2003, 211 pages, 35 €.
- Odile Krakovitch, «Violence des communardes: une mémoire à revisiter», *Revue historique* n° 602, avril-juin 1997.
- André Léo, *La Guerre sociale*, Le Passager clandestin, 2011, 96 pages, 7 €.
- Claudine Rey, Annie Gayat, Sylvie Pépino, *Petit Dictionnaire des femmes de la Commune de Paris, 1871 : les oubliées de l'histoire*, Le Bruit des autres et Amis de la Commune de Paris 1871, 2019, 304 pages, 20 €.
- Laetitia Rouxel et Roland Michon, *Des graines sous la neige. Histoire de Nathalie Lemel féministe et communarde*, (bande dessinée), éditions Locus Solus, 2017, 144 pages, 20 €.
- Dominique Ségalen, *Marie Bonneviel, communarde et syndicaliste*, éditions Detrad, 2018, 266 pages, 17 €.
- Édith Thomas, *Les «Pétroleuses»*, préface de Bernard Noël, éditions L'Amourier, 2019, 370 pages, 24 €.
- Éloi Valat, *Louises, les femmes de la Commune*, Bleu autour, 2019, 160 pages, 28 €.

